



BULLETIN D'INSCRIPTION « JOIES ET LOISIRS » 2026-2027

Hors Gym Enfants

FEMME ☐ HOMME ☐		
NOM D'USAGE		NOM de NAISSANCE
PRENOM		Date de naissance
ADRESSE		
VILLE		CODE POSTAL
E-mail		
La fourniture de votre adresse e-mail permet l'envoi de votre licence par mail		

TARIFS ANNUELS LICENCE INCLUSE

1 cours : **111€** 2 cours : **180€** 3 cours : **237€** 4 cours : **282€**

Attention QI-GONG supplément **19€** pour 1 cours- **32€** pour 2 cours

Marche nordique supplément **49€**

LISTE DES COURS (sous réserve de 12 participants minimum et au maximum 35)

		(Cochez la (les) case (s) correspondante(s) à votre choix)	
LUNDI	Souplesse réveil musculaire	Martine	09h15/10h15
	Marche libre		14h00/15h30 licence uniquement 30€
	Renfo dynamique	Sylvie Dupont	18h45/19h45
MARDI	Stretching	Michèle	10h00/11h00 gymnase
	Qi-Gong	Claudine	10h00/11h15 (1h15) (supplément
	Et Vie Danse	Sylvie Royer	15h25/16h25
	Gym Santé Form	Sylvie Royer	16h30/17h30
	Cross Training	Mohamed	18h30/19h30 (grande salle)
	Zumba	Laetitia	18h45/19h45
	Zumba Step	Laetitia	19h45/20h45
MERCREDI	Gym du Dos	Martine	10h30/11h30
	Gym Adulte Actif	Sofia	17h45/18h45
	Stretching	Sofia	19h00/20h00
JEUDI	Gym Vitalité Seniors	Sofia	10h30/11h30
	Marche Nordique	Sofia	13h30 / 15h30 supplément 49€
	Pilates	Sofia	15h45 / 16h45
	Pilates	Sofia	17h00/18h00
	Renfo Global en musique	Sylvie	18h30/19h30
VENDREDI	Stretching	Sylvie Dupont	09h15/10h15
	Qi-Gong	Claudine	10h30/11h45 (1h15) (supplément)
SAMEDI	Renfo bien être	Mohamed	9h15/10h15

Calcul du tarif

Cours

1 = 111€
2 = 180€
3 = 237€
4 = 282€

Montant

Supp

1 = 19€ 2 = 32€
MN = 49€

Montant

Total :

Si licence G.V. Extérieure Nom du Club :

Déduction : 30€

La cotisation est annuelle et ne fera l'objet d'aucun remboursement en dehors des situations expressément prévues au règlement intérieur.

LE REGLEMENT DE LA COTISATION

Virement, chèque ou espèces, coupons. Possibilité d'établir 3 chèques maximum qui seront encaissés le 15 octobre, le 15 janvier, le 15 mars, pour d'autres modalités nous consulter. Nous acceptons les chèques ANCV, COUPONS SPORT, Up Sports et Loisirs (ex Actobi) , les Pass' Sport CAF.

www.joiesetloisirs.com - presidente@joiesetloisirs.com - www.facebook.com/joiesetloisirs - 06 22 93 80 24

STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur.

PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

L'association est administrée par un Bureau (ou Comité Directeur) composé de bénévoles. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'assemblée générale.

UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES

L'adhérent est informé que l'association et la Fédération Française de Sport Vitalité collectent et utilisent ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive...), mais également à des fins statistiques non-nominatives

Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association, à l'adresse suivante : dpo@ff-sportvitalite.fr.

AUTORISATION AU DROIT A L'IMAGE

☐ Oui j'autorise l'association à utiliser mon image, qu'elle pourra reproduire pour présenter une de ces activités dans divers supports de communication.

☐ Non je n'autorise pas l'association à utiliser mon image

CERTIFICAT DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE

- **Pour le public majeur** : le certificat n'est plus demandé. Le majeur doit remettre une attestation confirmant qu'il a répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé et à défaut remettre un certificat médical de moins de 3 mois.
- **Pour le public mineur** : le certificat n'est plus demandé. Le majeur doit remettre une attestation confirmant qu'il a répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur et à défaut remettre un certificat médical de moins de 3 mois.

REMISE DU DOSSIER D'INSCRIPTION

L'accès aux séances est conditionné à la remise d'un dossier d'inscription complet.

☐ Fiche d'inscription complétée, datée et signée ci-dessous.

☐ Certificat médical ou attestation du questionnaire de santé.

☒ Paiement de la cotisation :

Indiquer le mode de règlement :

***A renseigner si différent de l'adhérent**

☐ 1 CHEQUE Montant :

*Payeur

☐ 2/3 CHEQUES Montant de chaque chèque :

*Payeur

☐ ESPECES Montant :

☐ COUPONS SPORTS/ANCV Montant : Nombre et valeurs :

*Titulaire des coupons :

☐ UP SPORTS Montant : Nombre et valeurs :

*Titulaire des chèques :

☐ VIREMENT Montant : Banque :

*Titulaire du compte :

IBAN :FR76 1020 6511 3598 7567 1587 931 Clé 31 BIC :AGRIFRPP802

Assoc Joies et Loisirs

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à Saint-Martin-le :